

## Termes de référence

# Traitement de données et Réalisation de cartes sur l'environnement et le développement en Méditerranée

## Contexte et objectif

### Contexte

Depuis plus de 40 ans, le Plan Bleu, Centre d'Activités Régionales du Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM), est mandaté par les vingt et un pays Parties à la Convention de Barcelone et l'Union européenne pour :

- assurer une fonction d'observatoire de l'environnement et du développement durable en Méditerranée,
- conduire des analyses thématiques, systémiques et prospectives pour éclairer les acteurs et décideurs de la région sur les risques environnementaux et les enjeux du développement durable.

Dans le cadre de sa fonction d'observatoire, le Plan Bleu publie tous les deux ans le Dashboard d'objectifs de développement durable adopté par la Commission Méditerranéenne de Développement Durable (CMDD). Il publie par ailleurs des cartes thématiques sur des problématiques pour lesquels il estime utile de synthétiser les données dont il dispose sous forme cartographique et de les mettre à la disposition des Parties à la Convention de Barcelone

### Objectifs de la mission

L'objet de la prestation décrite dans les présents termes de référence est la réalisation de cartes, à l'aide d'un outil SIG compatible avec ArcGIS, sur des thèmes précis en lien avec l'environnement et le développement en Méditerranée. Ces cartes alimenteront la révision du dashboard de la Stratégie Méditerranéenne de Développement Durable et potentiellement le futur Quality Status Report 2023 et seront réalisées en se basant sur la charte graphique du Plan Bleu.

### Activités prévues

Il est demandé au consultant d'actualiser les 26 cartes de la version 2019 du Dashboard, ainsi que 5 cartes supplémentaires dont la liste préliminaire serait :

- Impacts de la grande plaisance sur les habitats côtiers (notamment l'herbier de posidonie)
- Etat : Points de rejets / émissaires en mer (STEP, industries...) et zones de pêche

- Impact de la prospection ou (« et » si données existantes) forage offshore de produits fossiles sur les zones d'intérêt biologique en mer
- Impact des énergies renouvelables offshore (éolien) sur les couloirs de migration (oiseaux).
- Etat : Qualité des eaux de surface et des écosystèmes côtiers et grandes villes côtières.

La liste finale des cartes à réaliser, les informations et données ainsi que la charte graphique nécessaires pour établir ces cartes seront confirmées par le Plan Bleu à la signature du contrat. Il s'agit essentiellement de données ou informations à visualiser à l'échelle nationale des 21 pays du pourtour méditerranéen.

Les données utiles pour la mise à jour des 26 cartes de la version 2019 du Dashboard de la SMDD seront fournies par le Plan Bleu. Il sera néanmoins demandé au consultant d'identifier des sources de données complémentaires et actualisées.

Les données concernant les 5 cartes supplémentaires devront être quant à elles moissonnées en complément des données dont disposent le Plan Bleu et ses partenaires.

Les nouvelles données brutes et les données géographiques au format SIG collectées devront suivre un archivage clair et normalisé. Pour l'information géographique, c'est la Directive Inspire qui est utilisée pour les nomenclatures, les formats de partage et les principes d'élaboration et de gestion des données.

Au démarrage de la prestation, le consultant participera à une réunion de lancement avec le Plan Bleu et produira un compte-rendu de cette réunion.

## **Livrables**

Le consultant fournira plus précisément les livrables suivants :

1. Le compte-rendu de la réunion de démarrage ;
2. Une première version des 31 cartes (les cartes seront soumises successivement au fur et à mesure de l'avancement du consultant, afin de permettre un retour précoce du Plan Bleu sur les premières cartes) ;
3. La version finale des 31 cartes, accompagnée d'une lettre attestant la cession des droits d'auteur sur les cartes.

## Livrables et Calendrier

Tâches	Echéance	N° de jours de travail
1. Compte-rendu de la réunion de démarrage	6 Octobre 2020 (1 jour ouvré après la réunion)	0,5
2. 1 <sup>ère</sup> version des cartes	Successivement, à partir du 25 Octobre 2020	16,5
3. Version finale des cartes	Successivement, avant le 31 Décembre 2020	8
4. <b>TOTAL du N° de jours de travail</b>		<b>25 jours</b>

Un calendrier plus détaillé sera fixé lors de la réunion de démarrage.

## Période de travail et durée estimée

Les travaux seront commencés en Octobre 2020 et finalisés en Décembre 2020.

Le nombre total de jours de travail est estimé à 25 jours.

## Organisation du travail

Le consultant travaillera sous la coordination du Chargé de Programme « Observation de l'environnement et du développement durable ». Le consultant s'assurera de la compatibilité des formats de cartes avec celles déjà structurées par le Plan Bleu.

## Sélection du Consultant

### QUALIFICATIONS REQUISES

Profil du consultant :

- Diplôme d'études supérieures en informations statistiques et géographiques de niveau Master ou équivalent et/ou BTS spécialisé en SIG/informatique et une expérience solide d'au moins 3 ans dans la pratique et mise en œuvre des SIG et le traitement des données sous la forme d'un système de gestion de base de données permettant un référencement normalisé et clair.
- Expériences dans le domaine des statistiques et des systèmes d'information géographiques, connaissance des principes de gestion des bases de données, des formats de données, des langages de requête et des procédures d'échange.
- Approche pédagogique et goût pour le travail en équipe.
- Outils spécialisés : Bonne maîtrise d'Excel (tableaux dynamiques), d'ArcMAP et ArcGIS, du langage SQL.
- Langues : bonne maîtrise du français et de l'anglais indispensable.
- Rigueur, Capacités d'analyse statistique et de synthèse.
- Divers : Intérêt pour les problématiques environnementales et de développement durable.

La sélection du ou des expert (s) se fera sur la base d'une lettre d'intérêt et d'un CV accompagnés d'une offre financière faisant référence aux présents termes de référence et indiquant le numéro de SIRET du consultant. L'évaluation se fera sur le principe du mieux-disant, 75% de la note étant basée sur des critères techniques et 25% sur des critères financiers.

Cette consultation peut être réalisée par un consultant individuel, un bureau d'études ou une association de consultants (joint-venture). Les candidats sont encouragés à envoyer des références de travaux antérieurs réalisés sur des sujets similaires et à envoyer des documents pertinents par courrier électronique à l'adresse indiquée ci-dessous si ceux-ci ne peuvent pas être facilement trouvés en ligne.

La sélection finale du candidat peut nécessiter un entretien. Dans ce cas, les candidats pourront participer à un entretien en face à face à Marseille (France) ou via Skype.

#### CONDITIONS CONTRACTUELLES ET FINANCIERES

L'acceptation de l'offre retenue impliquera l'acceptation des conditions et des calendriers détaillés dans les présents termes de référence.

Une facture dûment émise sera requise pour le paiement lors de la présentation des documents finaux. Le délai de paiement pour la facture sera le suivant : virement bancaire 30 jours après la date de facturation (les détails du compte bancaire doivent être détaillés). La législation fiscale en vigueur à la date d'acceptation de l'offre sera appliquée.